

# TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

## Hiver 2024/2025 – Été / Automne 2025

Applicables à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024

**IL EST RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE 'SPÉCIAL SKI'**  
La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ces frais.



Sécurité des pistes +33 479063200 [pistes@tignes.net](mailto:pistes@tignes.net)



Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur :

### FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

Zone 1	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	71 euros
Zone 2	Zone rapprochée	274 euros
Zone 3	Zone éloignée	480 euros
Zone 4	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 292,80 euros/h Motoneige : 111,60 euros/h Pisteurs-secouriste : 74,04 euros/h	958 euros

Selon délibération du Conseil Municipal du 03 octobre 2024

### TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste / hélisation, jusqu'au centre médical de Tignes	200 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	225 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	240 euros

### PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	365 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros

### TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	84,06 euros/min + frais pisteurs-secouristes selon zone
Hélicoptère non médicalisé	898 euros forfait
Hélicoptère non médicalisé hors-piste	1 347 euros forfait
Supplément treuillage	308 euros
Evacuations non forfaitisées	49,50 eur/min